



Toulouse le 1er mars 2021

LETTRE OUVERTE A M. LE DASEN DE LA HAUTE-GARONNE ET A M. LE RECTEUR DE TOULOUSE

Monsieur le Recteur, dans un récent article de la *Dépêche du Midi* vous déclarez que vous admettez des suppressions de postes pour la rentrée 2021 mais compensées par des heures supplémentaires années (HSA).

Dans de nombreux établissements en effet, conformément à l'orientation prise par le ministre, le volume d'HSA proposé pour la rentrée 2021 est très important, au détriment des heures postes (HP).

En fait, vous demandez aux enseignants de redoubler d'efforts alors qu'ils se débattent déjà avec les conséquences de la crise sanitaire : gestion de classes plus difficile à cause du masque et des mesures sanitaires, effectifs pléthoriques, travail hybride en lycée, etc. Nombreux manifestent un sentiment d'épuisement depuis plusieurs mois, mais au lieu de tenter de résorber les vecteurs d'épuisement, la seule alternative est au mieux de maintenir tous ces vecteurs au pire de les démultiplier.

Vous poursuivez l'application de l'orientation du ministre qui s'est refusé de réagir de manière appropriée face aux conséquences liées à l'épidémie, d'opérer les recrutements nécessaires à partir des listes complémentaires, afin de procéder aux dédoublements, aux créations de classe pouvant limiter les effectifs et donc les risques de propagation du virus. Au contraire, 2000 places ont été laissées vacantes aux concours de l'an dernier qui se rajoutent aux 1800 postes qui sont supprimés cette année dans le second degré.

La baisse massive des HP, leur transformation systématique en HSA, risque d'entraîner un véritable plan social de licenciement des contractuels, la multiplication des cartes scolaires et des compléments de service.

En outre les moyens restent dérisoires en CPE, AED, personnels administratif, assistantes sociales, psy EN, documentalistes, médecins et infirmières scolaires lesquels sont menacés d'être versés dans les départements et de perdre leur statut de fonctionnaire d'Etat. Et avec les PIAL le redéploiement est à l'œuvre pour éviter les recrutements nécessaires d'AESH.

Dans le cadre de l'austérité programmée, vous avez décidé de supprimer l'Allocation Progressive de Moyens. Les pertes conséquentes en heures vont impacter durement les

établissements en **éducation prioritaire**, notamment les collèges REP+ et REP de Toulouse, déjà confrontés depuis plusieurs années à l'érosion des moyens leur permettant de faire face à leurs difficultés spécifiques.

Monsieur le DASEN, vous justifiez cette suppression de l'APM qui touche aussi les autres établissements, par la nécessité de financer la prise en compte des élèves relevant du dispositif ULIS dans les effectifs. Nous n'acceptons pas cette logique qui consiste à opposer des besoins tout aussi légitimes les uns que les autres.

Cette austérité se traduit par de multiples suppressions de postes envisagées dans plusieurs établissements, et des créations insuffisantes qui vont laisser perdurer une situation d'encadrement néfaste pour les élèves avec des classes à 30 ou plus en collège et 36 ou plus en lycée.

Pour les lycées professionnels, en plus de la réforme de la Voie Professionnelle qui réduit les horaires d'enseignements et d'apprentissages, vous avez décidé, cette année, de réduire les dotations pénalisant ainsi l'ensemble des élèves notamment avec la mise en danger de dispositifs d'accompagnement pourtant indispensables aux apprentissages. Ce calcul des DHG est la double peine et paupérise encore davantage les LP qui gèrent, déjà sans moyens supplémentaires, le public le plus en difficulté de notre système éducatif.

Les parents d'élèves et les enseignants s'inquiètent de la gestion de l'Éducation nationale dans nos territoires au détriment de nos enfants et de leur avenir. C'est bien au contraire, un investissement massif qui doit être engagé pour aider les élèves mis à mal depuis le premier confinement, et les aider tous à faire face aux défis environnementaux et sociétaux des années à venir.

Monsieur le DASEN, nous sommes confrontés à un abandon programmé de l'école républicaine qui, couplé avec les conclusions du Grenelle, présage sa dislocation et la pulvérisation des garanties statutaires des personnels piliers de l'enseignement public.

Nous ne l'acceptons pas. Conformément aux demandes émanant des personnels, des parents d'élèves et des établissements, nous exigeons la baisse des effectifs par classe, les créations de postes et les suppressions de postes annulées partout où cela s'avère nécessaire, des dotations revues à la hausse, la hausse du volume HP par rapport aux HSA, le remplacement des absences, les moyens adaptés à l'inclusion des élèves à besoins particuliers, l'accès garanti aux établissements médico-sociaux.

Nous appelons les personnels à se réunir en heure d'infos syndicales et en AG afin d'établir leurs revendications, vous les soumettre M. le recteur et M. le DASEN, et à les faire remonter à l'intersyndicale qui est prête à vous rencontrer afin de relayer ces revendications. Nous appelons les parents d'élèves à se réunir pareillement.

Et pour financer tous ces besoins, nous réclamons un collectif budgétaire pour l'Education Nationale et une **dotation complémentaire** pour le second degré dans la Haute-Garonne. **L'an dernier le ministère a rendu 200 millions d'euros non utilisés dans son budget au ministère des finances. Cette somme doit être récupérée et augmentée autant que de besoin pour répondre aux urgences sur le terrain.**

L'intersyndicale second degré du 31

SNES et SNUEP-FSU, FNEC-FP FO31 , CGT Educ'action, CNT SSE, SNALC,

Et les parents d'élèves de la FCPE 31